

On a bien compris, lors de la réunion publique que j'ai enfin pu obtenir à la Salle des Fêtes de Tomblaine, que les élus de Tomblaine et la population n'ont rien à dire sur le devenir de l'aérodrome. Pour resituer un peu le problème, la totalité de la Plaine Flageul et de l'aérodrome constitue un tiers de la superficie de Tomblaine. Mais ces terrains sont propriétés privées de la Communauté Urbaine du Grand Nancy qui exclut complètement le Maire de Tomblaine de toute décision concernant l'aérodrome.

C'est ainsi que l'allongement de la piste qui a été présenté à la population a été décidé autoritairement. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, je pense que cet allongement de la piste est souhaitable pour l'aviation d'affaires et l'aviation sanitaire. Par contre, lors de cette réunion publique, les habitants de Tomblaine se sont plaints massivement des nuisances de l'aérodrome pour ce qui concerne l'aviation de loisirs. Quand, tous les week-ends, on s'amuse au-dessus de leur tête à faire des loopings, ça devient insupportable et là, le Maire n'a rien à dire. Cette façon de faire est entièrement antidémocratique.

Pour ce qui concerne la Plaine Flageul, depuis des décennies, les terrains de foot, de rugby sont mis à disposition d'associations ou de clubs de Nancy et les gamins de Tomblaine, s'ils vont jouer sur ces terrains, en sont virés. Dans le PLU, nous avons envisagé de déplacer ces terrains pour les mettre au Nord de la piste d'aviation qui ne sera jamais constructible. Depuis 10 ans, c'est donc une bonne dizaine d'entreprises qui ont souhaité s'installer sur la Plaine Flageul et la Communauté Urbaine a empêché tout développement pour favoriser la commercialisation d'autres secteurs (comme par exemple « Entre Meurthe-et-Canal »). Ça s'appelle de l'inégalité de traitement. Dans ce contexte, depuis de nombreuses années, j'ai demandé à la Communauté Urbaine de sécuriser ce secteur pour ne pas subir des arrivées massives et intempestives de gens du voyage.

Quelle est la situation sur le Grand Nancy ? Tomblaine était en conformité avec la loi Besson, disposant d'une aire de gens du passage de petite capacité. La Communauté Urbaine a rénové cette aire en nous faisant remarquer les coûts conséquents, comme si elle nous faisait un cadeau. Ce qu'elle dit moins fort, c'est qu'elle n'est pas en conformité avec la loi puisque les autres communes de plus de 5.000 habitants devraient, conformément à la loi Besson, avoir chacune une aire de petite capacité pour les gens du voyage. Comme ce n'est pas le cas, celle de Tomblaine est toujours pleine et quand une famille pose problème, la Communauté Urbaine ne réagit pas.

André Rossinot a confié un certain nombre de responsabilités à Valérie Debord qui n'avait plus grand-chose à faire depuis qu'elle avait perdu les élections législatives, même si elle passe beaucoup de temps sur les plateaux de télévision en laissant penser qu'elle est toujours Députée de Meurthe-et-Moselle ce qui a choqué à plusieurs reprises beaucoup d'entre vous. C'est donc Valérie Debord, qui réapparaît depuis la résurrection de Sarkozy, qui a en responsabilité les aires de gens du voyage. Sur l'aire de passage de Tomblaine, elle a déjà montré sa capacité à ne rien faire quand des problèmes sont posés.

Mais pire encore, la Communauté Urbaine n'est pas en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour ce qui concerne les grandes aires d'accueil. Et depuis la fermeture (pourquoi ? décidée par qui ?) de l'aire d'accueil du Zénith, la situation s'est aggravée. Ça fait 5 semaines que la Ville de Tomblaine subit des arrivées massives de

caravanes. La première fois, c'était des gens du voyage implantés à Jarville et qui dérangeaient, ils ont donc été orientés par la Communauté Urbaine sur la Plaine Flageul à Tomblaine. Ces gens-là, qui se sont installés d'autorité, ont promis de partir le dimanche suivant. Le dimanche suivant, ils ont annoncé qu'ils partiraient une semaine plus tard. Il y avait là une quarantaine de caravanes. Au cours de la deuxième semaine, c'est environ 150 caravanes qui sont arrivées et ainsi de suite. Depuis 5 semaines, chaque fois qu'on arrive à provoquer un départ, il y en a d'autres qui arrivent. Les services de l'Etat ne peuvent rien faire si la Communauté Urbaine n'engage pas des poursuites puisqu'elle est propriétaire des terrains. La semaine dernière, la Communauté Urbaine avait engagé ces poursuites, les services de l'Etat avaient été autorisés à utiliser les forces de l'ordre pour évacuer ces caravanes mais la Communauté Urbaine n'a pas souhaité requérir ces moyens. Si ce secteur avait été sécurisé il y a plusieurs années quand nous l'avons demandé par la CUGN, parce que c'est sa responsabilité, parce qu'elle est propriétaire des terrains et pas parce qu'elle ferait un cadeau à la Ville de Tomblaine, tout cela ne serait pas arrivé.

Il faut bien comprendre que ce n'est pas de l'intolérance de ma part, je n'ai rien dit au départ pour ne pas stigmatiser les gens du voyage. Il est bien évident que ces installations massives apportent un certain nombre de nuisances mais nous ne voulons pas sombrer dans l'intolérance ordinaire, ce n'est pas de cela dont il est question. Il y a des lois, il faut les respecter. Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage doit être respecté et il appartient à la Communauté Urbaine de prendre ses responsabilités. Mais quand on a eu une nouvelle arrivée massive de caravanes (150 nouvelles) samedi et qu'il faut attendre 24 heures pour que Valérie Debord se déplace sur le terrain et ne fasse rien d'ailleurs, la situation devient insupportable pour les riverains.

Où sont les belles promesses d'André Rossinot sur la nouvelle gouvernance, sur l'égalité de traitement entre les communes ? Je rappelle qu'il y a plus d'un an, André Rossinot m'a proposé de travailler en Comité de pilotage restreint sur le devenir de la Plaine de la Méchelle, liée à la Plaine Flageul. En Comité de pilotage restreint, c'était lui, moi et l'ADUAN. Aujourd'hui, ce Comité de pilotage ne s'est pas réuni une seule fois...